

20 ANS APRÈS

# Le pigeonnier sous affluence !



Projections redressées du cadastre par Suzy Lelièvre

**1.129** entrées au pigeonnier/octroi auront été recensées par Chemins d'Art en Armagnac pour l'exposition de Suzy Lelièvre du 30 mai au 21 juin. Une affluence sans comparaison avec celle des précédentes manifestations organisées dans ce lieu depuis sa restauration. L'artiste y présentait sur une estrade en triangle, trois projections redressées du cadastre de la commune sur papier cartonné. Et c'est une miniature du pigeonnier retouchée par l'artiste qui constituait le premier prix de la chasse au trésor.

Quel retournement de situation pour un édifice qui en 1995 était promis à la destruction et dont la valeur patrimoniale était totalement niée. (voir encadré ci-dessous)

Cette exposition aura été une étape décisive pour la reconnaissance du pigeonnier, qui retrouve pleinement sa place comme élément architectural emblématique du village. C'est avec émotion que nous avons vu céder les dernières poches de résistance avec les visites historiques d'élus de la Commune et du Conseil Général.

En plus de l'intérêt de la création artistique, la réussite de l'événement tenait pour une part égale à la notoriété de Chemins d'Art en Armagnac, à son réseau et à sa communication ainsi qu'au travail de ses bénévoles qui ont assuré 72 heures de permanence au pigeonnier plus la gestion de la chasse au trésor. Un remerciement amical et respectueux à Jacqueline Robutti et Odette Chalumeau, les deux présidentes, pour l'énorme travail accompli ainsi qu'à Solenne Livolsi, la commissaire d'exposition si professionnelle dans le suivi des artistes.

**Vous pouvez retrouver l'événement sur le site de Chemins d'Art en Armagnac**  
<http://cheminsdartenarmagnac.com/>



Découverte des nichoirs à pigeons

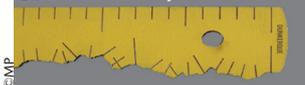


Groupe scolaire devant le pigeonnier



Arrivée de la chasse au trésor

Fragment du « Dunkerque-Barcelone » de Suzy Lelièvre



## La mairie prend une part du gâteau

Preuve de l'intérêt porté par la commune à cet événement, la mairie a exposé 3 œuvres de Suzy Lelièvre au secrétariat. Pas vraiment rationnel puisque les périodes d'ouverture du pigeonnier et de la mairie n'avaient aucune plage horaire en commun mais c'est bien ici l'intention qui compte.

## 20 années en quelques dates-clés

- **1995** : *Le pigeonnier vacille sur son socle triangulaire*, sa démolition est envisagée pour agrandir le carrefour.
- **1996** : *Coup de tonnerre*, la démolition débute en juin. Protestations, la presse locale s'empare du sujet et la commune, afin de calmer le jeu, s'engage à acheter le pigeonnier pour le restaurer.
- **1997** : *Nouveau retournement*, la commune renonce à l'achat et laisse le Conseil Général décider de sa restauration ou de sa démolition. Une association locale se crée pour sauver l'édifice.
- **1998** : *L'association Maignaut Passion* achète le pigeonnier au Conseil Général
- **2000** : *Fin de la restauration* après 2 chantiers-écoles.
- **2010** : *Inscription du bâtiment* à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
- **2015** : *Les 6<sup>e</sup> Chemins d'Art en Armagnac* font étape au pigeonnier

## Le site de Las Gléziés

S'appuyant sur le rapport des prospections réalisées en 2014 et notamment l'étude de géophysique de l'Université de La Rochelle, l'archéologue Ugo Cafiero a proposé de réaliser des sondages pour rechercher la nature du site et établir une datation.

Pour cette seconde phase, l'archéologue a sollicité le concours d'un anthropologue, d'une topographe et d'une céramologue. Les autorisations requises obtenues et si les prestataires sont disponibles, l'opération pourrait être réalisée dès cet été. Maignaut Passion financera l'opération sur ses fonds propres pour un montant estimé à 4.000 euros.



Photos des prospections 2014 présentées à l'AG de Maignaut Passion

© V. Vainat

5 =



nombre de miniatures du pigeonier/octroi en stock.

89 =



nombre d'ouvrages « Histoire de Maignaut et de Tauzia-le-Grand » en stock.

1.000 =



nombre de cartes postales du pigeonier rééditées à l'occasion des 6<sup>e</sup> Chemins d'Art en Armagnac.



**La joie de vivre nous a quittés**

Le 19 juin s'est éteint Christian Lèche un maignautois membre de Maignaut Passion et un ami de longue date.

A l'issue d'une vie formidable, conduite à cent à l'heure au mépris de toute modération, ce boute-en-train nous abandonne à notre désormais triste sort. Adieu Christian, on t'aimait bien ■ S.B.

## Alignements d'arbres en bordure des routes

### Un débat apaisé

À la suite du discours de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur évoquant un Audit des infrastructures routières au regard de la sécurité<sup>(1)</sup>, les médias ont relancé le débat sur le maintien des arbres en bordure des routes. Près de 50 interventions ont été relevées, tous médias confondus.

Il en ressort clairement que le débat est désormais plus serein, les arguments plus mesurés et les défenseurs des arbres ont cessé d'apparaître comme des assassins en puissance.

Selon les avis recueillis, une large majorité de l'opinion rejetterait les abattages :

- 67 % des auditeurs ont répondu **NON** à la question de Sud Radio du 8 avril 2015 « Faut-il raser tous les arbres »
- 79 % des lecteurs ont répondu également **NON** à la question de l'Indépendant du 6 avril 2015 « Doit-on supprimer les arbres sur les bords des routes »

Depuis les premières mesures prises en 2002 pour imposer le respect des limitations de vitesse, notre conception de la sécurité routière a évolué. Le comportement du conducteur est désormais mis en avant et le concept de la « conduite apaisée » s'est progressivement imposé.

Si une amélioration des infrastructures demeure nécessaire, les arbres y conservent leur place et peuvent même devenir un atout pour la sécurité en contribuant à la lisibilité de la route et en incitant le conducteur à adapter sa vitesse.

Rien à ajouter sur la question pour le président du Conseil Général du Gers qui a précisé à la Dépêche du Midi<sup>(2)</sup> « ... c'est un dossier dans lequel il n'y a aucune réflexion objective, que de la subjectivité, que de la passion. J'ai donc décidé de ne plus m'exprimer personnellement sur le sujet ».

Une déclaration que le journal relève comme « paradoxale » et qui peut surprendre de la part d'un l'ancien ministre de l'Ecologie.

Vous pouvez télécharger sur le site [www.asppar.org](http://www.asppar.org) une étude très complète de Chantal Fauché présidente de l'ASPPAR sur l'évolution de la politique de sécurité routière et la question de la place des arbres. ■

**Serge Belliard**

1. Discours du 26 janvier 2015 à l'Hôtel de Beauvau

2. Article publié le 16/04/2015 sous le titre : Le département du Gers a fait reculer le nombre de tués



© MJP-Fotolia